

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate - CNW code 01

Du potentiel sur les deux territoires

Ententes de partenariat entre les villes de Québec et Nantes

Québec, le 18 octobre 2010. – Dans le cadre d'une visite officielle de la délégation de Nantes Métropole qui se déroulait du 12 au 15 octobre dernier, le président-directeur général de la Société du Centre des congrès de Québec, monsieur P.-Michel Bouchard, le président de la Cité des Congrès de Nantes, monsieur Patrick Rimbart, ainsi que le directeur général, monsieur Paul Billaudeau, ont procédé à la signature d'une charte de collaboration afin de favoriser le démarchage commun d'événements internationaux.

La signature de cette entente, qui survient après des mois de relations soutenues, s'est déroulée à l'occasion d'une réception réunissant les acteurs économiques, culturels et touristiques des deux villes au Centre des congrès de Québec. Bien que situées sur des territoires différents, les deux organisations possèdent en plus d'une langue commune des champs d'expertise, des intérêts d'affaires et des objectifs de développement communs.

« La charte de collaboration signée aujourd'hui entre le Centre des congrès de Québec et la Cité des Congrès de Nantes offre un potentiel immense dont nous comptons tirer profit. Par le partage d'informations et d'expériences, par l'échange de savoir-faire entre collaborateurs, cette entente nous permettra de déployer des stratégies d'affaires en vue d'accroître la venue de congrès internationaux dans nos villes respectives, a expliqué M. Bouchard. Ce partenariat nous permettra aussi d'identifier les convergences entre nos pôles de compétitivité et créneaux d'excellence de manière à pouvoir déposer des propositions communes d'organisation d'événements qui se dérouleraient soit à Québec, soit à Nantes. D'ailleurs, des projets événementiels conjoints sont déjà sur la table de travail ».

Lors de cette visite, une charte de collaboration a également été conclue entre la Chambre de commerce de Québec et la Chambre de commerce et d'industrie Nantes Saint-Nazaire.

« Le rapprochement entre les centres des congrès de Québec et Nantes Saint-Nazaire a été l'élément déclencheur du protocole de travail intervenu entre les Chambres de commerce et d'industrie de nos deux régions, souligne M^e Luc Paradis, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. L'identification et l'analyse de projets porteurs dans les domaines économique, scientifique, culturel et relatif au développement durable, sur les deux territoires, motivées par la volonté d'animer l'espace économique francophone, appelaient nos deux Chambres à formaliser une entente bâtie sur une obligation de résultat par projet. Je suis heureux que cette entente ait été ratifiée dans le cadre de la venue de cette mission nantaise. »

– 30 –

Source : **Ann Cantin**

Directrice, Communications et mise en marché
418 649-7711, poste 4054
acantin@convention.qc.ca